

# le Parisien

Vendredi 13 Mai 2011

Paris

**Social**

## La semaine prochaine, les crèches seront en grève

Réservez votre baby-sitter pour la semaine prochaine! Crèches, jardins d'enfants, haltes garderies... Le fonctionnement des lieux municipaux d'accueil de la petite enfance risque d'être très perturbé de mardi à vendredi. Vos enfants ne seront pas forcément accueillis le matin comme à l'accoutumée. Mais impossible de connaître dès à présent les établissements qui seront fermés. En cause, une grève dans le secteur de la petite enfance municipale, lancée par six syndicats (CFDT, CFTC, CGT, Supap, UCP et Unsa).



Le fonctionnement des lieux municipaux d'accueil de la petite

**enfance risque d'être très perturbé de mardi à vendredi.**

Alors que des discussions sont en cours entre la mairie et des représentants du personnel depuis la mi-mars, notamment sur les conditions de travail, les syndicats veulent activer les choses. Avec, comme indiqué dans leur tract, une stratégie claire pour cette semaine de mobilisation :

« Perturber durablement le fonctionnement des établissements », afin de « créer un rapport de force pour gagner ». « Les personnels sont très fatigués. Il nous est impossible de travailler dans ces conditions, nous sommes obligés de pallier au quotidien le manque d'effectif, explique Françoise Riou, une porte-parole de l'intersyndicale. Nous réclamons la création d'un volant de remplacement équivalent à deux personnes par établissement et le remplacement de la prime

d'assiduité par une prime forfaitaire de 1500 € par an. »

A la mairie de Paris, on rappelle le problème que pose le secteur de la petite enfance : « Ouverture de nombreuses crèches (4500 places entre 2008 et 2014), difficultés de recrutement (935 personnes embauchées en 2010), fort absentéisme... » Identifiés, les problèmes font l'objet de discussions depuis quelques semaines. « Nous avons des rendez-vous thématiques tous les quinze jours depuis la mi-mars sur la rémunération, la gestion des remplacements, le logement et le parcours de formation des agents. Les négociations doivent avoir lieu en juin, rappelle-t-on. Nous avons respecté nos engagements. On regrette que cela se passe ainsi. »

**Boris Cassel**

Tous droits réservés : Le Parisien  
4A7FE5587C802F07F0B11831460CF1FD6F16727BE5D7530C7C8A4AA

## Pas de service minimum

Les parents pourraient trouver les portes de leur crèche municipale fermées de mardi à vendredi. Un mouvement de grève touche ce secteur de la petite enfance et la loi sur le service minimum d'accueil ne s'y applique pas. La Ville de Paris

procédera en fonction des effectifs à des regroupements de personnel pour ouvrir certains établissements. Comment s'informer? « Les directrices de crèches doivent renseigner les parents », explique-t-on à la mairie de Paris. Selon les

syndicats, des lettres d'information circulent déjà auprès des parents.

Tous droits réservés : Le Parisien  
4C77158570C08401603F1841250851C76156EF76357F5D8C9434B03